

Contrat d'engagements des adhérents de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
« La Sente de P'tits Légumes »
30 rue Alfred de Vigny
78960 Voisins-le-Bretonneux

Nom Sylvie KARQUET
Adresse mail Ferme du Petit Hôtel
45480 LÉOUVILLE
Téléphone

Avenant au contrat de la saison 2013 2014
Contrat Pommes de terre « famille nombreuse »

Engagements du consommateur-adhérent :

- payer à l'avance les 6 filets de 5 kg de pommes de terre « ditte » (chair ferme et goûteuse).
- possibilité de se mettre en binôme si on ne désire que 5 kg de pommes de terre *tous les deux mois*, et gérer l'alternance avec son binôme.
- faire un **chèque de 48 €** (ou de 24 € ainsi que son binôme) à l'ordre de EARL ferme du Petit Hôtel. Il sera transmis en octobre à Sylvie Karquet
- prendre ses filets réservés lors des distributions hebdomadaires **des deuxièmes jeudis du mois** (3^{ème} en janvier) : 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre, 16 janvier, 13 février, 13 mars

Périodicité de la livraison des filets de 5kg de pommes de terre ditte à 8 € le filet (soit 1,60 le kg)	Nombre de filets	Montant du chèque
1 fois <i>par mois</i>	6	
1 fois <i>tous les deux mois</i> , en alternance avec _____	3	

Engagement du producteur-adhérent :

- livrer les quantités de filets prépayées lors des livraisons hebdomadaires, d'octobre à mars, aux dates indiquées ci-dessus.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison

Date :
Signature
M -----

Date :
le 26 septembre 2013
Sylvie KARQUET

Signature

